

Service sanitaire

- Rapport Vaillant janvier 2018
- S'inscrit dans la stratégie nationale de santé:
 - Prévention et promotion des comportements favorables à la santé
 - Lutte contre les inégalités sociales et territoriales
- 2 objectifs:
 - Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire
 - Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire (encadrement par une équipe de professionnels en lien avec les acteurs de la promotion et de la prévention de la santé au niveau national et local)
 - objectifs secondaires: inter professionnalité, apprentissage en mode projet, lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé

Service sanitaire (suite)

- Pour tous les étudiants en santé (50000/an):
 - Professions médicales: médecins, sages-femmes et odontologues
 - Professions de la pharmacie: pharmaciens
 - Professions d'auxiliaires médicaux: infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes et audioprothésistes
- Rentrée 2018-2019: infirmiers, étudiants en médecine, en pharmacie, en odontologie, en maïeutique et en kinésithérapie soit environ 47000
- 3 mois à mi-temps ou 6 semaines à temps plein ou 60 demi-journées selon l'organisation retenue, en continu ou discontinu, sur 1 ou 2 années de formation

Service sanitaire (suite2)

- Doit s'intégrer dans la formation des étudiants: formation initiale (inscrit et validé dans le cursus)
- Doit répondre à des exigences en terme de formation:
 - Actions de prévention doivent se dérouler dans des lieux agréés
 - Modalités d'encadrement adaptées
- Les thématiques privilégiées dès la rentrée 2018-2019
 - L'alimentation
 - L'activité physique
 - Les addictions: alcool, tabac, cannabis, autres drogues
 - L'activité et la vie sexuelle, intégrant la contraception
- 4 thématiques privilégiées non limitatives: vaccination, sensibilisation à certains dépistages, activité physique, troubles du sommeil, écrans, hygiène bucco-dentaire, aide

Service sanitaire (suite3)

Les lieux d'intervention

- Écoles, établissements et universités: répartition sur tout le territoire et proximité d'âge (prévention par les « presque pairs »)
- Entreprises en lien avec les services de santé au travail
- EHPAD
- Puis autres lieux tels établissements médico-sociaux, PMI, ASE, associations...

Service sanitaire (suite 4)

Contenu du service sanitaire:

- Acquisition de contenus de formations spécifiques:
 - compétences méthodologiques sur la prévention primaire (faciliter la promotion des comportements de vie plus sains, la mise en œuvre de démarche d'**empowerment** et être à même d'utiliser des outils spécifiques)
 - Connaissance du milieu où va se dérouler l'action de prévention
 - Acquisition d'une formation à la démarche de projet
- Réalisation de l'action de prévention: fiches support Santé Publique France
- Retour d'expérience
- Évaluation

Service sanitaire (suite 5)

Inscription dans les actions et programmes existants

- Appui sur des données de santé probantes
- Lien avec les ARS:
 - PRS
 - Contrats locaux de santé
 - Plan santé au travail
- Cadre structurant à l'éducation nationale et dans l'enseignement supérieur
 - Cadre réglementaire: Code de l'Education, circulaire de 2015 sur la politique éducative sociale et de santé, thématiques santé inscrites dans les programmes, convention cadre du 29/11/2016 entre le MENESR et le MASS

Contribution à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Service sanitaire: l'exemple d'Angers

- 2016-2017: 21 étudiants médecine, pharmacie et soins infirmiers en binômes Prévention primaire dans 2 établissements du 49 collège (3^{ème}) et lycée (2^{nde})
- 2017-2018: 85 étudiants, 6 établissements
- convention entre l'université, le CHU et les 2 EPLE
- Formation sur 2 jours
- 3 séances pour chaque groupe d'élèves: présentation, sensibilisation et évaluation
- Bilan: interactivité des ateliers avec libération de la parole des élèves (proximité d'âge?), 94% des élèves satisfaits, nombreuses questions abordées